ASSEMBLEE GENERALE GAMINS-GAMINES 23 SEPTEMBRE 2016

La séance débute à **20h**, après que les personnes présentes se soient acquittées de leur cotisation à l'association.

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,…) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval…).

L'Assemblée Générale se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Monsieur Marcel CHABROL passe saluer les premiers membres arrivés dès 19h30.

Sont présentes à cette Assemblée Générale : **Sabrina NOËL, Fanny ENGEL, Estelle COLLET, Anne-Gaëlle CROQUET, Sophie GASPARD, Sylvie ROBERT, Catherine MELLARE, Aurélie SCHINDLER, Aurélia MOLINA, Sabine LEFEBVRE, Sabrina DRINE Monique LECOURT, Patrick MELLARE (arrivé à 20h45), Patrice LECOURT et Alain MAILLIE (arrivés à 21h), soit 15 personnes au total.**

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain/Courdemanche et de la CCRSE.

Pour la saison 2015-2016, l'association comptait **39 adhérents, soit 5 de moins** que l'année précédente, avec une **proportion féminine de 66%.**

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2015, suite au remplacement de Sabrina Noël, comme présidente, par Sophie Gaspard, et Véronique Ansart-Héros, comme présidente adjointe, par Anne-Gaëlle Croquet.

Présidente	Sophie Gaspard
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle Croquet
Trésorière	Fanny Engel
Trésorière adjointe	Sylvie Robert
Secrétaire	Estelle Collet
Secrétaire adjointe	Caroline Lavalou

Ce bureau s'est réuni à plusieurs reprises durant cette période, soit en effectif complet, soit en effectif réduit avec pouvoir donné aux membres présents.

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Assemblée Générale Ordinaire en septembre 2015

ii) Manifestations

(1) **Halloween** en octobre 15

(2) **Fête Rurale/Open chien de troupeaux** en octobre15

(3) Participation au **Marché de Noël** en novembre 15
(4) **Spectacle de Noël** en décembre 15 (participation financière avec des entrées payantes pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le coût du spectacle.
(5) **Foire à la puériculture** en février 16
(6) **Carnaval** en avril 16 (boissons payantes pour la troisième année)
(7) **Concours de dessins** avec les enfants des écoles de SG et Courdemanche lors des TAP en mai 16, grâce à la participation de Stéphanie Maurice (responsable des TAP) avec remise de lots pour les gagnants lors de la soirée organisée par l'association du Patrimoine de SG (président Alain Maillié qui a eu l'idée de ce concours et qui a pris contact avec l'association GG pour sa réalisation)

iii) Moyens d'information
(1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook :** https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/
(2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com

iv) Assurance de l'association : reconduction auprès de la GMF.

v) Dons aux écoles de Saint Germain et Courdemanche cette année : 500e pour chacune soit 1000e en tout.

c) Contraintes
i) Mise en route du nouveau bureau qui a dû prendre ses marques,
ii) Participation aux manifestations d'un même noyau d'adhérents qui finit par « s'épuiser ».

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent la saison 2015-2016 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :
- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations
i) **la manifestation la plus coûteuse (principale dépense)** : le **Spectacle de Noël**.
- Le prix du spectacle était **peu cher** (**510euros** le spectacle de magie/sculpture sur ballons, alors que le spectacle de l'année précédente, qui était déjà moins cher que l'année d'avant, avait couté 650euros) mais la qualité n'était pas au rendez-vous d'après les adultes alors que les retours des enfants étaient très positifs, ils ont beaucoup aimé !
- Spectacle trouvé sur le boncoin.fr, à ne pas renouveler….

- Le spectacle a eu lieu dans la salle des fêtes de Courdemanche (car la salle des fêtes de SG n'était pas disponible…). Cette salle est plus petite, donc il a fallu faire les plans exacts (dans classeur) pour organiser la disposition au mieux. Au final, il y a eu une impression « d'effectif » avec une salle bien remplie.
- Il y a eu plus d'entrées au spectacle que l'année précédente (55 contre 18entrées) : peut-être que certains parents de Courdemanche sont venus avec leurs enfants alors qu'ils ne le faisaient pas quand le spectacle est sur SG.
- Le spectacle a été coupé en deux à la demande des artistes (changement de costumes…) et le goûter a été fait pendant cette pause.

CONCLUSION : par rapport à l'année précédente, il y a eu 32.7% de perte financière en moins pour cette manifestation : -393.52euros en 2015 contre -584.74euros en 2014).

ii) **Les manifestations les plus rentables** :

- **Le Marché de Noël**, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village.

Donc les recettes de la pêche à la ligne (216euros, en 2015) mais aussi le jeu des enveloppes et la vente des objets fabriqués par les enfants, ont permis de rapporter à l'association **347.78euros** (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne + remboursement frais banderole GG à Estelle déduits.

En **2014**, la recette avait été de **519.55euros** mais :

- la majorité des lots de la pêche avait été donné par la mairie (dépense de 40.45euros uniquement) alors que cette année la totalité a dû être racheté (pour un montant de 107.29euros).
- De plus le jeu des enveloppes à moins rapporté (218euros au lieu de 280euros en 2014, peut-être parce qu'il y avait des « gros » lots moins intéressants).
- Enfin, il y a eu 27euros d'achats d'objets des enfants au lieu de 141.50euros en 2014.

- **La foire à la puériculture**.
  - par rapport à l'année précédente, la recette a été stable (197.41euros en 2016 contre 196.21euros en 2015)
  - Explications :

1. Forte demande d'exposants (tous n'ont pas pu être satisfaits) avec rajout de table sur la scène : 179euros d'emplacement en 2016 alors que 129euros en 2015.
2. mais manifestation a eu lieu en même temps que la grande foire à la puériculture de Dreux au parc des expositions, donc la fréquentation a été faible et la buvette peu fréquentée (33euros en 2016 contre 66euros en 2015, avec des dépenses (boissons) plus importantes en 2016)

Question : reste-t-on sur les même tarifs en 2016 (3euros la table 5euros les 2, 8 euros les 3, 10 euros les 4) ? Réponse : NON (voir questions diverses).

Remarques sur les manifestations :

- Pour la **fabrication du Bonhomme Carnaval**, nous étions réunis dans la salle des associations, donc beaucoup plus de place par rapport à l'ancien local (bibliothèque) pour les enfants qui étaient installés à même le sol, avec un groupe de petits pour le pantalon et un groupe d'enfants plus grands pour la chemise). Le bonhomme a pu être laissé dans un coin de la salle pour qu'il sèche, alors qu'auparavant, il fallait le rapporter chez quelqu'un. Cette année, la tête et les mains ont été confectionnées par Anne-Gaëlle (et non Estelle).
- Pour le **Marché de Noël**, Estelle COLLET avait donné l'idée de fabrication par les enfants de bâtons de pluies, à vendre lors de la manifestation (AG sept2014) : *à faire en 2016* ? Il faut aussi trouver des sponsors si on veut refaire le jeu des enveloppes ou une autre idée de jeux ?
    - Mr Mellaré propose d'aller demander à la Rumba
    - Mme Mellaré propose une garde d'enfants gratuite d'enfants pour une soirée en amoureux.
    - Sabrina Noël propose d'aller à Firmin Didot
- Sylvie Robert propose de mettre un affichage à la buvette lors des manifestations pour expliquer pourquoi les boissons sont payantes (payer le spectacle de Noël, faire des dons aux écoles…)
- Sabrina Drine propose de se déguiser la veille des manifestations et d'aller aux écoles à 16h30 pour « annoncer/rappeler » la manifestation du lendemain.
- Anne-Gaëlle Croquet dit qu'il vaut mieux une banderole à accrocher près des écoles la veille des manifestations.
- Aurélie Schindler dit qu'il ne circule pas assez d'informations sur les manifestations à Courdemanche.

a) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées.

Pour 2016, les subventions ont diminuée de **10.4%** (baisse de 800 à 675euros pour SG, toujours 200euros pour Courdemanche, 200euros par CCRSE), car :

- moins d'adhérents et fonction du budget mairie accordé aux associations,
- et mairie de SG a diminué sa subvention à GG et augmenté les subventions du Foyer Rural qui sera en charge des frais du Marché de Noël (qui est maintenant géré par les associations du village, et non plus par la mairie). **GG devra donc fournir les factures concernant les dépenses du goûter organisé les samedi et dimanche au Foyer Rural et se faire rembourser.**

REMARQUE : la CCRSE étant voué à disparaitre avec les modifications sur le regroupement des régions, c'est peut-être la dernière fois que nous avons cette subvention.

b) Les dons :

Mme COLETTE, fille de Mme DEBIASI décédée le 4 septembre2016, a fait un don de 100euros à l'association (chèque). Une lettre a été envoyée par Fanny Engel à son domicile (78) pour la remercier.

c) Cotisations

i) Augmentation du minimum de cotisation : 1à **2**euros par personne (depuis sept2014).

ii) 11% d'adhérents en MOINS cette année (39 personnes au lieu de 44 personnes), et 28.4% en MOINS de cotisations (131euros au lieu de 183euros)

d) Assurance

Règlement d'assurance pour 2016 auprès de la **GMF jusqu'en mai 2017**, pour un montant de **85.56euros** (84.29euros en 2015).

e) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses, sucre)

Le budget fournitures a baissé de 54.7% (94.44euros au lieu de 208.47euros l'année précédente) :

- Achat de papier pour imprimer les affiches des manifestations,
- Achat cafetière
- Prise en charge des frais pour le Marché de Noël que la commune payait les années précédentes (goûter)

f) Dépenses supplémentaires qui ne sont pas des fournitures de fonctionnement :

- Frais SPRE et SACEM pour la boum d'Halloween (55.55+58.73=**114.28euros**)
- Achat de lots pour les pêches à la ligne de l'Open et du Marché de Noël (62.95+107.29=**170.24euros**)
- Concours de dessins organisé à la dernière minute, avec achats de lots pour récompenser les 35 enfants gagnants (3 catégories d'âge) et achat des fournitures de dessins pour les enfants à la demande de Stéphanie Maurice pour les TAP (papiers, feutres, crayons, pastels….)) (111.90+45.13=**157.03euros**)

g) Le compte de résultats

Le **compte de résultats de sept2015-sept2016** est **positif** :

recettes (2049.15) - dépenses (1904.59)=144.56euros.

Remarque : compte de résultats 2014-2015 1123.78euros, mais cette année dons aux écoles de 500eurosx2=1000euros.

Donc : **l'association dispose de la trésorerie nécessaire à son fonctionnement, avec au 01/09/2016 la somme de 2657.64 euros sur le compte courant, et de 1096.15euros sur le livret.**

- **Sophie Gaspard propose de mettre 500euros sur le compte livret**. Tout le monde est d'accord à l'unanimité.

2) PLANNING MANIFESTATIONS 2016-2017

2016

- **Septembre** : Participation à **chasse au trésor + fabrication cadran solaire avec l'Association du Patrimoine** les 18/09/16 : **chamboule-tout + pêche à la ligne + maquillage (Anne-Gaëlle)**
- **Octobre :** Anne-Gaëlle et Estelle disent qu'il faut renouveler les **décos**

d'Halloween. A faire un samedi matin (le 15/10 ou le 22/10 selon la disponibilité de la salle des associations). Sophie Gaspard s'occupe de la réservation de la salle.

- **Octobre** : Boum **d'Halloween** 26/10/16 à la salle des fêtes de Courdemanche, car salle non disponible le samedi 29/10/16 (réservation faite trop tard : elle doit être faite en janvier et la date pour 2017 doit être décidée au moment de la soirée galette). Salle des fêtes de Courdemanche réservée.
- **Novembre** : **Marché de Noël** (jeu des enveloppes) 26-27/11/16 : **lots à rechercher, et racheter des lots pour la pêche à la ligne (billes, pâte à prout, objets reine des neiges ont du succès).**
- **Décembre** : **Spectacle de Noël** 04/12/16 à la salle des fêtes de SG. Ouverture des portes à 14h30, début du spectacle à 15h. A voir avec les intervenants si il faut leur préparer un repas. Cette année, un spectacle avec un groupe de chanteurs qui revisitent des musiques du monde sur le thème de Noël : « Dans les bacs à sable – à la recherche du Pôle Nord ». Salle des fêtes de SG réservée.

2017

- **Janvier** : réunion (bilan fin 2016) et **galette des rois** le vendredi 06/01/17 à 19h30 à la salle des associations**. Réservation de la salle par Sophie Gaspard.**
- **Février** : **Foire à la puériculture** le 26/02/17, we des vacances scolaires à la salle des fêtes de SG. Sophie Gaspard réserve la salle.
- **Mars** : préparation du **bonhomme carnaval** le samedi 18/03/17 de 10h à 12h à la salle des associations. Sophie Gaspard s'occupe de la réservation de la salle.
- **Avril : Carnaval** dans les rues de Toisley et dans le petit square le samedi 01/04/17). RV à 14h30 au square et départ à 15h pour revenir à 16h pour le goûter des enfants. Sophie Gaspard s'occupe de déclarer en mairie les rues où va il va y avoir le défilé.
- **Mai** : rien
- **Juin** : rien
- **Juillet** : rien
- **Août** : rien
- **Septembre** : AG le 22/09/2017.
- **Octobre** : Halloween le 28/10/17. La salle devra être réservée en janvier 2017 au plus tard.

3) QUESTIONS DIVERSES :

- Foire à la puériculture :
  - Sabine Lefebvre demande pourquoi ne pas faire la foire à la puériculture dans la salle des fêtes **et la salle des associations** ? Il faudrait faire un balisage entre les deux salles pour éviter la mise à l'écart des exposants de la salle des associations. Proposition faite car nous avions refusé beaucoup d'exposants l'année dernière car la salle des fêtes était complète.
  - Sabrina Noël propose **d'augmenter le prix des tables (4euros la table, 6euros les 2) et de limiter à 2 le nombre de table pour une personne**. Fanny Engel fait la remarque que c'est peut-être cher pour une commune comme SG, mais Sabine Lefebvre et Sylvie Robert disent que non car les exposants sont dans une salle chauffée, les tables sont fournies et un café est offert à leur arrivée. Dans certaines foire à la puériculture, c'est 6 euros la table de 1m.

Comme les tables de la salle des associations ne sont pas les mêmes (entre 1.50 et 2m) que celles de la salle des fêtes (1.20m), et que l'emplacement est plus à l'écart, elle propose de faire la table moins chère (3euros). Cette salle sera proposée aux exposants sur liste d'attente en leur expliquant l'emplacement. Libres à eux d'accepter ou de refuser.

4) VOTE DE REMPLACEMENT DU TIERS DU BUREAU :

Un tiers du bureau doit renouveler. Cette année, les postes de trésorier (Fanny Engel) et de trésorier adjoint (Sylvie Robert) sont concernés.

Fanny Engel se présente au poste de trésorier, et toutes les personnes présentent votent **oui à l'unanimité.**

Sylvie Robert explique qu'elle ne se représente pas car elle a accepté d'être la trésorière de l'association CRISTALE du Mesnil-sur-l'Estrée, et qu'elle ne peut pas cumuler les 2 postes.

Aurélie Schindler se présente au poste de trésorier adjoint, et toutes les personnes présentent votent **oui à l'unanimité.**

Le **nouveau bureau** devient donc :

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Estelle COLLET
Secrétaire adjointe	Caroline LAVALOU

Il devra être déclaré dans les **3 mois** qui suivent cette Assemblée Générale à la **préfecture de l'Eure** par une **« déclaration de modification des dirigeants de l'association »**, en remplissant un formulaire **cerfa n°13971*03**.

5) POT DE L'AMITIE

Un pot est organisé pour terminer cette Assemblée Générale, qui s'achève vers **23h**.

Sophie GASPARD, Présidente **Fanny ENGEL, Trésorière** **Estelle COLLET, Secrétaire**

Anne-Gaëlle CROQUET, Présidente adjointe